

6.3 Salaires et coût du travail en Europe

En 2019, dans l'Union européenne (UE à 28 pays), le **coût horaire de la main-d'œuvre** dans l'industrie, la construction et les services marchands pour les entreprises de 10 salariés ou plus s'élève en moyenne à 27,8 euros (*figure 1*). Il varie fortement selon les pays, avec un écart relatif de 1 à 8 entre la Bulgarie (6,0 euros) et le Danemark (46,0 euros). La France occupe la 5^e position des pays ayant les coûts horaires les plus élevés (37,3 euros), juste devant l'Allemagne (35,9 euros). Dans l'industrie, le coût horaire français (39,1 euros) est inférieur à celui de l'Allemagne (41,2 euros) (*figure 2a*). C'est l'inverse dans les services marchands (*figure 2b*) : 33,4 euros en Allemagne contre 37,0 euros en France.

De 2013 à 2017, la hausse du coût horaire a été modérée en France par la mise en place du **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) puis, dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité**, par la baisse du taux de cotisation patronale pour allocations familiales. Elle s'est amplifiée en 2018 avec la modulation ou la suppression de certaines mesures d'allègement du coût de la main-d'œuvre (en particulier, le taux de CICE appliqué en métropole est passé de 7 % à 6 %). En 2019, la hausse du coût du travail se réduit à nouveau, en dépit de la hausse des taux de cotisations de retraite complémentaire dans le privé. Finalement, de 2013 à 2019, l'augmentation de 6,9 % du coût du travail horaire en France est plus modérée qu'en Allemagne (14,1 %) et que dans l'ensemble de l'UE (12,9 %).

Les **salaires et traitements bruts** représentent la plus grande partie du coût du travail (77,0 % en moyenne dans l'UE). La part des salaires dans le coût du travail varie selon le mode de financement de la protection sociale : elle est plus élevée dans les pays où ce financement passe par l'impôt sur le revenu

comme au Danemark (86,5 %) et plus basse lorsqu'il est assuré par le prélèvement de cotisations sociales comme en France (68,4 %) ou en Suède (67,4 %).

En 2019, dans l'UE, les salaires et traitements bruts dans l'industrie, la construction et les services marchands, pour les entreprises de 10 salariés ou plus, s'élèvent en moyenne à 21,4 euros de **l'heure travaillée**, allant de 5,0 euros en Bulgarie à 39,8 euros au Danemark. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un salaire horaire moyen de 25,5 euros. Les différences de salaire, comme de coût de la main-d'œuvre, sont très marquées entre les pays de l'ex-UE à 15 et les pays entrés plus récemment dans l'UE.

En 2018, dans l'UE, le salaire horaire moyen des femmes salariées dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services marchands est inférieur à celui de leurs homologues masculins dans tous les pays. Au sein de l'ex-UE à 15, ces **écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes** sont plus faibles dans les pays nordiques, avec notamment 8,7 % en Suède, alors qu'ils dépassent 20 % en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En France, l'écart est de 12,5 %, plus proche des pays les moins inégalitaires. Les écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes ne reflètent qu'en partie les inégalités sexuées sur le marché du travail, lesquelles s'expriment aussi en matière d'activité, de chômage, de catégories socioprofessionnelles et de temps de travail. Ainsi, certains écarts de salaire horaire relativement faibles doivent être mis en regard des taux d'emploi des femmes faibles également (Roumanie, Italie). Par ailleurs, des différences de caractéristiques entre femmes et hommes ne reflétant pas nécessairement des inégalités sexuées peuvent expliquer une autre partie de ces écarts. ■

Définitions

Coût du travail ou coût de la main-d'œuvre, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), Pacte de responsabilité et de solidarité, salaire brut, heure travaillée, écart de salaire horaire entre femmes et hommes (gender pay gap) : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé », *Insee Première* n° 1803, juin 2020.
- « Les facteurs d'écart dans la rémunération salariale entre les femmes et les hommes », in « Le marché du travail en 2018 », *Emploi, chômage et revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.
- « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Voir les publications Eurostat sur le site ec.europa.eu.

1. Coût horaire de la main-d'œuvre, salaire et écart femmes-hommes dans les pays de l'UE

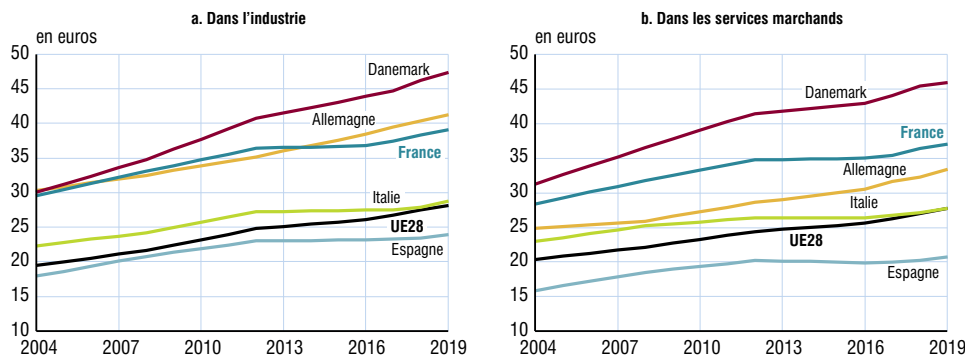
	Coût horaire de la main-d'œuvre en 2019 (en euros)	Salaires et traitements brut horaire moyen en 2019 (en euros)	Part des salaires et traitements bruts dans le coût du travail (en %)	Cotisations sociales et autres à charge de l'employeur en 2019 (en euros)	Moyenne d'heures travaillées par salarié en 2016 (en heures)	Écart de salaire horaire moyen entre femmes et hommes en 2018 (en %)	Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans en 2019 (en %)
Bulgarie	6,0	5,0	83,3	1,0	1 742	13,9	66,0
Roumanie	7,3	nd	nd	nd	1 859	9,7	56,8
Lituanie	9,5	8,9	93,7	0,6	1 741	14,7	72,5
Lettonie	10,4	8,1	77,9	2,3	1 744	13,0	70,7
Pologne	10,4	8,5	81,7	1,9	1 750	16,4	61,1
Hongrie	10,7	8,5	79,4	2,0	1 821	11,7	63,0
Croatie	11,1	9,4	84,7	1,7	1 783	12,8	57,1
Slovaquie	12,7	9,3	73,2	3,4	1 706	19,5	62,4
Estonie	13,5	9,9	73,3	3,5	1 794	24,1	71,9
Rép. tchèque	13,6	9,9	72,8	3,7	1 757	15,0	68,1
Portugal	13,7	10,8	78,8	2,8	1 761	19,5	67,6
Malte	14,2	13,1	92,3	1,1	1 883	14,1	63,6
Chypre	15,3	12,9	84,3	2,5	1 881	20,9	65,2
Grèce	16,6	12,4	74,7	4,3	1 840	nd	47,3
Slovénie	19,2	16,1	83,9	3,1	1 654	9,8	68,6
Espagne	21,4	15,8	73,8	5,7	1 767	19,5	57,9
Royaume-Uni	27,3	22,8	83,5	4,5	1 925	21,1	71,1
Italie	27,9	19,8	71,0	8,1	1 725	15,6 ²	50,1
Irlande	31,6	26,8	84,8	4,8	1 758	22,5 ²	64,2
Finlande	34,8	27,9	80,2	6,8	1 673	15,2	71,8
Autriche	35,0	25,6	73,1	9,4	1 749	21,3	69,2
Pays-Bas	35,3	27,2	77,1	8,1	1 799	20,8	74,1
Allemagne	35,9	28,3	78,8	7,7	1 678	24,7	72,8
France	37,3	25,5	68,4	11,7	1 579	12,5	62,4
Suède	39,0	26,3	67,4	12,6	1 699	8,7	75,4
Belgique	40,8	29,9	73,3	10,9	1 561	10,6	61,7
Luxembourg	41,4	36,4	87,9	4,8	1 712	13,0	63,6
Danemark	46,0	39,8	86,5	6,2	1 625	14,7	72,0
UE28	27,8	21,4	77,0	6,4	1 742	18,2e	64,1
Zone euro¹	31,3	23,5	75,1	7,9	1 688	19,3e	63,1

nd : résultat non disponible. e : estimations. 1. La zone euro comprend 19 pays. 2. Pour l'Union européenne et la zone euro, données estimées comme moyennes des écarts nationaux, pondérées par l'emploi salarié dans les secteurs marchands de chaque pays (hors Grèce, Irlande et Italie, pays pour lesquels les données 2018 ne sont pas disponibles). Pour l'Irlande et l'Italie, les données portent sur l'année 2017.

Note : les colonnes 1 à 6 reposent sur les enquêtes européennes quadriennales sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires. Entre deux années d'enquête, les niveaux de coût et les écarts de salaire horaire femmes-hommes sont estimés en appliquant des évolutions issues d'autres sources (les DADS ou les DSN et l'indice du coût du travail pour la France). En France et dans la plupart des pays, les heures travaillées issues de ces enquêtes sont calculées à partir des déclarations des employeurs. Au Royaume-Uni, elles le sont à partir de celles des salariés. Champ : colonnes 1 à 6 : ensemble des secteurs marchands (secteurs B à N de la NAF rév. 2), entreprises de 10 salariés ou plus ; colonne 7 : ensemble des personnes.

Source : Eurostat, annual labour cost data, gender pay gap data, enquêtes Labour Cost Survey ; enquêtes Labour Force Survey (colonne 7).

2. Coût de la main-d'œuvre selon le secteur d'activité entre 2004 et 2019



Source : Eurostat, annual labour cost data.